

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

FLASH

Coronavirus et réaction des marchés

23 mars 2020

Cette semaine, aucun jour ne s'est passé sans une annonce de banque centrale ou d'un État pour soutenir au mieux l'activité. Banques centrales et gouvernements ont sorti l'artillerie lourde.

Au niveau de l'Union européenne, un plan de 40 mds de dollars est prévu et les aides seront réparties entre les pays.

Au niveau national, les plans s'élèvent (en mds \$) à 110 en Allemagne, 50 en France ou 30 en Italie.

Économie et marchés

La semaine a été marquée par les manœuvres sans précédent des principales banques centrales et des principaux états au niveau mondial. **Il s'agit d'éviter que le choc exogène que constitue la pandémie en cours ne se transforme en crise financière.** Ses effets en chaîne pourraient miner la vitesse et l'ampleur de la reprise future, une fois l'urgence maîtrisée.

De ce point de vue, les banques centrales, en raison de leur expérience acquise au cours de la crise financière de 2008, réagissent rapidement afin d'éviter autant que possible l'effet de contagion sur les marchés financiers.

Parmi toutes les actions menées, notons :

- les deux baisses des taux de la Réserve fédérale (en dehors du comité de politique monétaire)
- la relance simultanée de l'assouplissement quantitatif avec un programme de 700 milliards de dollars d'achats de titres d'État US, de titrisations de prêts garantis par les agences gouvernementales (utilisés par les entreprises pour faire face à leurs besoins de financement à très court terme).

Soulignons également le nouveau programme de la Banque centrale européenne qui a lancé cette semaine un nouveau programme d'achat d'actifs. Ce programme couvre un spectre très large de titres : obligations d'État (y compris dette grecque jusqu'à présent exclue), obligations d'entreprises, pour un montant supplémentaire de 750 milliards d'euros.

Sur le front des politiques fiscales, l'Union européenne a finalement mis fin aux tergiversations en annonçant, par la voix de la Présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen, la suspension des règles de discipline budgétaire.

- Il s'agit de la suspension de l'accord en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999, qui prévoit le respect de certaines règles budgétaires à l'intérieur de l'Union monétaire européenne,
- la principale, à ce stade, est la suspension de la règle du maintien du déficit budgétaire en dessous de 3% du Produit Intérieur Brut (PIB).

En outre, Madame Von der Leyen a déclaré que la Commission étudiait la possibilité d'émettre une obligation « coronavirus » européenne, qui serait le premier exemple concret d'euro-obligations.

Entre-temps, de l'autre côté de l'Atlantique, le Congrès travaille activement sur la proposition de l'Administration Trump de dispositions fiscales de 1.000 milliards de dollars US.

Les marchés du vendredi 20 mars 2020

Dans le sillage de l'annonce du 18 mars au soir de la BCE, l'Europe a poursuivi le rebond avec l'indice Eurostoxx 50 en hausse de 1,4%, le FTSE MIB italien de +1,7% et le CAC 40 de +5%. La bonne réaction des marchés asiatiques et européens n'a cependant pas servi au marché américain qui, dans les dernières heures d'échanges, a enregistré une nouvelle baisse de l'indice S&P 500, à -4,34% en clôture.

Les obligations d'Etat américain 10 ans ont retrouvé leur rôle de valeur refuge, en enregistrant une baisse du rendement de 1,15% à 0,85%. Du côté des devises, le dollar US a fini la semaine en dessous du niveau de 1,07 contre euro. Enfin, le pétrole, après le fort rebond de jeudi, s'est replié vendredi de -2,3%, à 27 dollars le baril (Brent), pendant que l'or rebondissait de +1,8%, en dessous du seuil de 1500 dollars l'once. .

AVERTISSEMENT Achevé de rédiger le 23/03/2020.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Ces informations sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible pour tous les clients.

Amundi Asset Management

Société par actions simplifiée au capital social de 1 086 262 605 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452